

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

Mis à jour le 27 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Apprentissage : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum pour préparer un Brevet Professionnel en 2 ans.

Public visé

Personne titulaire d'un CAP Agent de Sécurité - niveau III

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Durée en entreprise

910 heures

Validation

Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité Niveau 4

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles,
Contrôle en cours de formation.

Entrée-sortie permanente

Oui

Code RNCP : 38227 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38227>

Objectifs professionnels

- Assurer des missions de surveillance et de gardiennage
- Contrôler des centrales de télésurveillance
- Assurer des tâches administratives liées à son activité
- Participer à des activités de préventions (incendie, malveillance, risques techniques, prévention des accidents et secours aux personnes)

Contenu

- Prise en charge d'un site
- Intervention sur un feu
- Intervention dans le cadre d'une installation de télé-sécurité
- Secours et assistance aux personnes
- Présentation d'une formation avec des moyens informatiques
- Déontologie et Législation
- Expression Française et ouverture sur le Monde
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie
- Anglais
- Education Physique et Sportive

Modalités pédagogiques

- Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation,
- Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, suivi individualisé,
- Rythme de l'alternance, 2 semaines en centre apprentissage, 2 semaines et vacances scolaires en entreprise.

Profil des intervenants

Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé, Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

82%

Réussite aux examens

100 %

Insertion professionnelle

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Délais et modalités d'accès

- Avoir un casier judiciaire vierge

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

- Être titulaire d'un CAP Agent de Sécurité ou niveau III
- Entretien
- Contrat d'apprentissage
- Possibilité de restauration et d'hébergement au LPO
- Le délai d'accès à la formation est fixé de juin à décembre (sauf contraintes organisationnelles, disponibilités ou modalités de financement)

Financements possibles

Prise en charge par OPCO

Poursuite de parcours

BTS MOS, BUT HSE

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037